

COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le dix septembre à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

Présents : Mmes Annick ALIX FAUDEMÉR, Sylvie ASSELIN, Esther BEUVE, M. Eric CAUVIN, Mmes Catherine COQUELIN, Isabelle DEGUETTE, MM. Pierrick DELACOTTE, Manoël DUDOUIT, Mme Laurence DUFOUR, M. Alain EUDES, Mme Sylvie GAUTIER, MM. Joël GAUTIER, Emmanuel JAMARD, Mmes Nathalie LECLER, Nathalie LECUIR, MM. Yann LECUYER, Franck LEGIGAN, Sébastien LEMONNIER, Serge LEMONNIER, Alain LENESLEY, Mme Martine LEPAGE, MM. Gilles MALICOT, Cyril PANIEL, Laurent PIEN, Mmes Pierrette POUSSET, Martine SAVARY, MM. Vivek SINGH, Mmes Aurélie VERGIN, Laëtitia VIVIER

Excusés : M. Sébastien LEMONNIER

Absents :

Secrétaire de séance : M. Vivek SINGH

Date de convocation : 3 septembre 2020

Date d'affichage : 15 septembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 28

Pouvoirs : 0

Votants : 28

Délib. n°2020-053 : St-Lô Agglo - désignation de représentants à la CLECT

La CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) a pour mission, dans le cadre des transferts de compétences entre l'Agglo et les communes membres, d'estimer les transferts de charges et de calculer les nouvelles attributions de compensation.

Condé-sur-Vire, figurant dans la catégorie des communes entre 4 000 et 9 999 habitants, a droit à 3 représentants, qu'ils soient élus communautaires ou municipaux.

Proposition de noms :

- Emmanuel JAMARD
- Alain LENESLEY
- Martine SAVARY

Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, l'assemblée a la possibilité de procéder à la désignation des membres, par vote à main levée.

Après délibération, le Conseil municipal :

DECIDE

- **Procéder à la désignation de 3 représentants pour siéger à la CLECT :**
 - Emmanuel JAMARD
 - Alain LENESLEY
 - Martine SAVARY

Pour : 28	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

Envoyé en préfecture le 17/09/2020

Reçu en préfecture le 17/09/2020

Affiché le

SLO

ID : 050-200063592-20200910-DELIB2020_053-DE

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Laurent PIEN

